

**Association de Riverains du
Quartier des Pentès.**

Ris-Orangis le 29 juin 2026.

Association loi 1901.

Siren n° 104605753

Site Web : www.arpq.fr

Courriel : arqpentes@gmail.com

Monsieur,

Le 7 avril 2026, nous vous avons envoyé un message contenant un questionnaire portant sur la partie du projet dénommé Thermo-sur-Seine consacrée au stockage de combustible en bord de Seine à Ris-Orangis. Vous nous avez répondu le 10 avril en déclarant que nos questions avaient été transmises au maître d'ouvrage. Près de trois mois plus tard, nous n'avons reçu aucune réponse à nos questions. Vous aviez mentionné dans votre réponse un délai de plusieurs semaines avant la mise en place de la concertation préalable, sans exclure la possibilité de recevoir des réponses avant cette mise en place. Il était aussi question de la création d'un site internet permettant la participation du public et de la société civile au débat.

Est-il possible aujourd'hui d'avoir des dates pour ces différentes étapes ?

La communication officielle sur le projet Thermo sur Seine ne mentionne rien de nouveau depuis le 26 février 2026, date de la publication de la lettre de mission des garants (site.debatpublic.fr).

Tout donne l'impression que rien ne se passe et que le vrai débat reste à venir. Toutefois, la SEMOP n'est pas inactive. Elle organise sa propre communication par voie de presse. Une page du parisien datée du 23 juin 2026 est consacrée au projet. Le porte-parole de la SEMOP, monsieur Benoît Guiblin, nous propose une prose lénifiante. Nous ne nous attarderons pas sur les arguments concernant l'incinérateur lui-même. Nous noterons seulement que, face à la question des nuisances du transport par camion, la seule réponse consiste à rassurer les habitants de Vitry-sur-Seine, puisque les camions circuleront à Ris-Orangis !

Elle trouve donc bien le temps de développer auprès du public ses propres arguments sans qu'aucune des questions précises que nous avons posées ne trouve de réponse.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle situation et demandons que la SEMOP réponde sans délai à notre questionnaire.

Depuis notre message du 7 avril nous avons pu nous rendre sur le site des Ardoines où il est projeté d'installer le nouvel incinérateur. Suite à cette visite, nous vous demandons d'ajouter une question à celles posées dans notre premier message :

ASSOCIATION de RIVERAINS du QUARTIER des PENTES.

Association loi 1901 domiciliée sise 72 rue de la Marquise – 91130 – Ris-Orangis.

Le passage par une aire de stockage intermédiaire à Ris-Orangis a forcément un coût, Comment est-il justifié ? La zone des Ardoines est bien plus facile d'accès que la parcelle en bord de Seine à Ris-Orangis. Elle est située à 2 km d'un échangeur A86, desservie par des voies larges qui ne traverse pas de zones de logement dense. Pourquoi ne pas décharger les camions directement aux Ardoines ?

Dans l'article du parisien cité plus haut, Benoit Guiblin déclare « on a au moins un accord avec les opposants au projet : on souhaite qu'ils y soient associés, notamment via un comité citoyen » Il est temps que ces belles paroles se traduisent par des actes.

Le bureau de l'association.